



Newsletter février 2026

## Du Bureau du Grand Conseil

### *Session de mars 2026*

Une nouvelle fois, l'ordre du jour de la session de mars s'annonce particulièrement chargé, avec 11 entrées en matière sur des objets législatifs, dont deux concernent des crédits supplémentaires qui n'avaient pas été anticipés dans la planification des objets, à savoir :

- l'aide financière à la fondation pour l'aide aux victimes et aux proches des victimes de l'incendie du 1er janvier
- les mesures urgentes pour la viticulture valaisanne

A cela s'ajoutent le traitement de plus de 210 amendements liés à la modification partielle du plan directeur cantonal ainsi que l'examen d'une trentaine d'interventions parlementaires.

L'examen des amendements relatifs au plan directeur se déroulera sur trois demi-journées : le mardi en deuxième partie de matinée, le mercredi matin et le mercredi après-midi.

S'agissant des trois lois sur l'enseignement, seules les entrées en matière figurent à l'ordre du jour de la session de mars ; les lectures auront lieu lors de la session du mois de mai. La commission EFCS disposera ainsi de davantage de temps pour préavisier les amendements, qui doivent être déposés avant la fin de l'entrée en matière sur l'objet lundi matin.

### **Urgences**

Les sessions de mars et de mai débuteront le lundi et se termineront le vendredi à midi ; le traitement des urgences est prévu le jeudi après-midi.

### **Travail des rédactrices du bulletin des sessions et des interprètes**

Afin de faciliter le travail de retranscription des débats et l'interprétation de vos prises de paroles durant la session, nous vous remercions de transmettre vos textes rédigés à l'adresse [GC-SIMULTAN@parl.vs.ch](mailto:GC-SIMULTAN@parl.vs.ch).

Newsletter février 2026

## ***Remplacement de la députée-suppléante Mireille Hoffmann (Les Vert.e.s)***

Laurent Golay remplace Mireille Hoffmann au sein :

- de la commission spéciale de 2<sup>e</sup> lecture de la loi sur la promotion de la culture
- de la commission interparlementaire de contrôle HES-SO.

## ***Secret de fonction et secret de commission***

Nous vous rappelons que les séances du Bureau du Grand Conseil et des commissions ne sont pas publiques et que les opinions et les votes des participants aux séances sont strictement confidentiels.

En matière de communication, le principe selon lequel les membres d'une commission ne doivent pas donner d'informations avant que le président ou la présidente ait informé le public du résultat des délibérations s'applique. Les commissaires peuvent toutefois s'exprimer devant leur groupe politique sur les délibérations de la commission.

Le secret de fonction présuppose l'existence d'un secret. Ce sont des faits qui ne sont ni connus du public, ni généralement accessibles. Il s'agit de faits et d'informations qui ont été confiés à une personne ou dont elle a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Le secret de fonction s'applique non seulement aux particuliers et à la presse, mais aussi aux autres autorités et aux employés qui n'ont rien à voir avec l'affaire en question et qui n'ont pas non plus de fonction de surveillance.

Une violation du secret de fonction ou du devoir de discrétion peut non seulement entraîner des conséquences disciplinaires et éventuellement civiles, mais constitue également une infraction pénale. Selon [l'article 320 al. 1](#) du Code pénal suisse, celui qui aura révélé un secret à lui confié en sa qualité de membre d'une autorité ou de fonctionnaire (au sens le plus large de [l'art. 110 al. 4](#) du Code pénal suisse), ou dont il avait eu connaissance à raison de sa charge ou de son emploi, sera puni d'une peine de prison ou d'une peine pécuniaire.

## ***Procédure concernant les urgences et motion d'ordre***

Lors de la session de décembre 2025, les votes du Grand Conseil relatifs à la motion d'ordre ainsi qu'à la demande d'intégrer dans la liste des urgences deux postulats liés à la viticulture, dont l'urgence avait été refusée par le Bureau, ont constitué une erreur dans la procédure parlementaire. Cette erreur doit demeurer un événement isolé et ne saurait en aucun cas fonder une nouvelle pratique.

## Newsletter février 2026

L'article 106 LOCRP relatif aux urgences ne prête pas à interprétation : la décision de déclarer une intervention urgente relève de la seule compétence du Bureau. Si l'urgence est décidée, l'intervention est traitée durant la même session, si l'urgence est refusée, l'intervention est classée. Le législateur n'a délibérément pas voulu donner à l'auteur d'une intervention un droit dans le cadre de l'appréciation de l'urgence, sinon il aurait prévu de l'entendre et/ou la possibilité pour lui de faire opposition ou de recourir.

A titre subsidiaire, il convient de rappeler que la motion d'ordre constitue une demande concernant la procédure des délibérations, des votations et des élections au sens du règlement du Grand Conseil (art. 108 RGC). Elle doit, par conséquent, porter exclusivement sur des dispositions relevant des chapitres 4.2.3 (*délibérations*) et 4.2.5 (*votations et élections*) du règlement du Grand Conseil.

### ***Planification des objets pour les six prochains mois (jusqu'à la session de septembre 2026)***

Le Bureau a pris connaissance de la planification semestrielle du Conseil d'Etat et de divers objets à attribuer aux commissions. Il a réparti, respectivement confirmé, les objets de la manière suivante :

#### **Commission des finances :**

- Compte et rapport annuel de l'Etat pour 2025
- Compte FIGI pour 2025
- Crédit supplémentaire pour les travaux 2026 de Blatten
- Crédit supplémentaire pour les travaux 2026 de Haut Val de Bagnes
- Crédit supplémentaire pour la réalisation des travaux de rétablissement de la sécurité pour les travaux P3 sur les communes touchées par les intempéries de juin 2024
- Crédit supplémentaire pour la réalisation des travaux de rétablissement de la sécurité suite au glissement des Fios sur la Navizence à Anniviers

#### **Commission de gestion :**

- Rapport annuel d'activité de l'Inspection cantonale des finances pour l'année 2025
- Rapport concernant l'exercice 2025 de la BCVs

Newsletter février 2026

## Commission de justice :

- Naturalisations
- Recours en grâce
- Election d'un juge suppléant
- Rapport des tribunaux pour l'année 2025
- Rapport du ministère public pour l'année 2025
- Rapport du Conseil de la magistrature pour l'année 2025
- Rapport d'activité de la Commission cantonale de protection des données et la transparence pour l'année 2025

## Commission IF :

- Message et projet de décision concernant la fusion des communes municipales de Bellwald, Fiesch et Lax
- Projet de loi d'adhésion à la convention entre la Confédération et les cantons relative à la corporation « justitia.swiss »
- Projet de loi modifiant la loi d'application du code civil suisse
- Projet de loi modifiant des actes législatifs concernant la justice
- Projet de loi modifiant la loi fixant le tarif des frais et dépens devant les autorités judiciaires ou administratives

## Commission EFCS :

- Projet de modification de la loi sur le fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle
- Rapport sur la recherche et la formation en Valais accompagnant le projet de décision concernant l'octroi du crédit-cadre 2026-2028 portant sur les contributions cantonales aux institutions tertiaires
- Projet de décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction du Campus HES-SO Valais-Wallis, HEP Valais, Fondation Ecole supérieure Santé Valais à Brigue-Glis

## Commission SP :

- IP 2025.12.582 – Renforcer la transparence dans le cadre des procédures de naturalisation
- Loi d'adhésion à la Convention entre la Confédération et les Cantons sur l'harmonisation et la mise à disposition commune de la technique et de l'informatique policières en Suisse

Newsletter février 2026

## Commission ET :

- Projet de décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour l'acquisition de parcelles sises à Chippis et appartenant à Constellium Valais SA dans le cadre des travaux de la troisième correction du Rhône
- Crédit d'engagement pour le pont entre Lourtier et Sarreyer
- Message et projet de décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour le projet d'aménagement du Trient sur le territoire des communes de Vernayaz et Martigny
- Crédit complémentaire pour le renouvellement du téléphérique Chalais – Vercorin
- Crédit d'engagement – NE22 Rottenbrücke Raron

## Commission EE :

- Projet de loi sur la promotion économique cantonale
- Projet de loi sur la corporation de droit public pour la promotion du Valais « Valais/Wallis Promotion »
- Initiative populaire cantonale pour un salaire minimum légal
- Projet de modification de la loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR)
- Projet de modification de la loi sur l'emploi et les mesures en faveur des chômeurs (LEMC)

## Commission SAI :

- Rapport annuel de gestion 2025 de l'HVS
- Rapport du Conseil d'Etat sur sa politique sanitaire 2025
- Nouvelle loi cantonale sur les chiens

## Commission ATE :

- Crédit d'engagement – Mise en place d'un outil informatique unique Canton/Communes pour la gestion des données cadastrales en collaboration avec la fédération de communes valaisannes
- Projet de décision : dossier VS 8452 Fromagerie « Walker » à Bitsch – agrandissement avec cave à fromage et modernisation.
- Décret en lien avec l'entrée en vigueur de la LAT2



Newsletter février 2026

## Délégation AE :

- Rapport annuel du Bureau interparlementaire de coordination (BIC) pour l'année 2025

## De la Présidence du Grand Conseil

La Présidence du Grand Conseil informe avoir déposé auprès du Ministère public une dénonciation contre inconnu pour violation du secret de fonction, après avoir appris qu'une décision de la COFI avait été communiquée aux médias avant la publication du préavis ou du rapport de la commission.

## Du Service parlementaire

### *Soupe des députés*

N'oubliez pas de vous inscrire à la traditionnelle soupe, organisée conjointement par le Groupement de la population de montagne du Valais Romand, le Netzwerk Oberwalliser Berggemeinden et le Service parlementaire. Le lien pour l'inscription se trouve sur l'invitation qui vous a été transmise personnellement.

### *Course de Noël*

L'équipe parlementaire, forte de 14 personnes participantes, a dignement représenté le Grand Conseil à l'occasion de la course de Noël du 12 décembre 2025 à Sion. Merci à toutes les sportives et à tous les sportifs pour leur bel enthousiasme dans une ambiance conviviale.

### *Journée de ski*

La journée de ski du Parlement, organisée le samedi 31 janvier 2026, sur les pistes du domaine d'Anzère a connu un succès réjouissant avec plus de 70 personnes participantes. Félicitations au groupe UDC qui a, une nouvelle fois, remporté le concours de ski par équipe.



Newsletter février 2026

## Agenda parlementaire

- 9 au 13 mars 2026 : session de mars du Grand Conseil
- vendredi 13 mars 2026 (dès 12h30) : traditionnelle soupe des députés
- 4 au 8 mai 2026 : session de mai du Grand Conseil
- 8 mai 2026 : réception de la nouvelle présidente du Grand Conseil